



Bretagne rurale et urbaine  
pour un développement  
durable

Breizh ar maezloù ha maezkérel  
evit an diorren padus



► **Mordelles (35)**

# Générer une culture commune des agents et des élus sur le développement durable

Mordelles, ville de 8 000 habitants s'est impliquée de longue date dans une politique de développement durable. Pour la rendre encore plus opérationnelle et partagée, la municipalité a fait le choix, dès 2005, de former l'ensemble des élus et des agents.

**A**ux cours des années 2001 et 2002, la ville de Mordelles, qui compte 76 agents (64 équivalents temps plein), passe d'une structuration «en rateau» (tous les agents sous la responsabilité du DGS) à une organisation en 5 Pôles de compétences, dirigés par des cadres A, sous la responsabilité du DGS.

Profitant de cette restructuration fonctionnelle et organisationnelle, de la fin d'un plan de formation de 3 ans (2001 – 2004), et constatant une application d'une politique de développement durable pas toujours bien comprise dans les services, les responsables de pôles et le DGS ont proposé de mener une action de formation avec l'objectif :

- de fédérer tous les agents et tous les services autour d'un projet commun pour redonner du sens aux métiers, au service public, dans une démarche de proximité, de qualité et de développement durable,
- que l'ensemble des 76 agents participent aux formations et pas seulement les chefs de service,
- que les élus bénéficient eux aussi d'une formation, spécifique, plus légère.

«L'initiative des services a été unanimement approuvée par les élus» indique Robert Esnault, conseiller délégué au développement durable.

## ↗ L'enclenchement de la démarche

En 2006, la 1ère étape a consisté à organiser une 1/2 journée de brainstorming par groupe de 15 agents (soit 5 ateliers) sur la thématique



Novembre 2011 : atelier entre agents pour faire le point sur le chemin parcouru et mettre en oeuvre de nouvelles actions

«Qu'est-ce qu'un service de qualité, de proximité, dans une démarche de développement durable ? ».

«Le principe consistait à comparer ce qui ressortait de cette réflexion collective avec les pratiques professionnelles des participants» explique Jocelyne Lebret, directrice du pôle affaires générales .

Pour cette partie, les agents étaient mélangés, tous services confondus. L'animation était réalisée par 2 animateurs extérieurs (2 adultes en formation).

Présente à chacun des ateliers, Jocelyne Lebret a réalisé une synthèse qui a permis de déposer un projet de formation auprès du CNFPT en 2007. Le projet a été accepté dans le cadre des projets novateurs et a bénéficié d'une aide financière du CNFPT.

## Précurseur dans la démarche



Compte tenu de son caractère innovant, la formation mise en oeuvre par la municipalité de Mordelles auprès des élus et des agents a été prise en charge à 75% par le CNFPT soit 23 000 euros sur un total de 30 460 euros.

Lors des journées de formation, des visites ont permis aux agents de découvrir des réalisations de la Ville (ici, la station d'épuration). ■

## ➤ Le montage du projet

Le CNFPT et la municipalité ont travaillé ensemble toute l'année 2007 pour définir les modules de formation avec la collaboration de Bruded, Cohérence (Association bretonne de sensibilisation au développement durable), et de l'ALEC du Pays de Rennes (Agence locale de l'énergie et du climat).

«L'objectif était d'atteindre un bon niveau d'information et de sensibilisation par, notamment, la participation des agents à l'écriture d'un guide de bonnes pratiques» précise Jocelyne Lebret.

## ➤ La formation des agents

Le CNFPT en collaboration avec la Ville de Mordelles, a coordonné la formation qui s'est déroulée en 3 modules sur 16 mois entre février 2008 et mai 2009. Chaque module interactif a été organisé en veillant à maintenir un équilibre entre services et grades : groupe de 15 agents interservices/intermétiers.

- Module 1 (3 jours) : « Le développement durable : les fondamentaux », animé par Cohérence, culture générale sur le développement durable et visites d'équipements.

“Aujourd'hui élus et agents sont force de proposition sur les questions de développement durable”



Robert Esnault,  
conseiller délégué  
au développement durable

- Module 2 (3 jours) : La relation à l'utilisateur : « le volet social et solidaire », animé par Suzanne Rosenberg, consultante), ateliers, mises en situation et gestion des conflits.

- Module 3 (1 jour) : « Les conduites écologiques » animé par l'ALEC.

## ➤ La formation des élus

En parallèle de la formation des agents, 3 séances de 2 heures ont été organisées pour les élus, animées par les mêmes intervenants, ces séances ayant pour but de faire le lien avec l'information que recevaient les agents. Les élus ont participé à l'élaboration du guide de bonnes pratiques.

## ➤ La formalisation des engagements

Le « guide des bonnes pratiques » a pris la forme de deux livrets :



L'achat de 5 «vélos de fonction» : l'une des mesures décidées dans le cadre des journées de formation et d'échange

- un sur « la gouvernance » engageant les élus et les agents à « bien travailler ensemble ».

- un autre sur « les conduites écologiques » destiné à évoluer, à être complété.

Les livrets sont sortis en octobre 2010 et ont été distribués à tous les agents et les élus.

## ➤ 2011 : une nouvelle journée pour aller plus loin

En novembre 2011, une nouvelle journée rassemblant l'ensemble des agents et quelques élus a été mise en oeuvre avec notamment 2 temps forts : le matin un échange interservices/intermétiers pour faire le point sur les avancées constatées et sur ce qui resterait à faire. L'après-midi un échange par service pour programmer de nouvelles améliorations concrètes.

Là encore, Mordelles a fait appel à des animateurs extérieurs pour préparer la journée et animer les ateliers : Maison de la consommation et de l'environnement, ALEC, Rennes Métropole et Bruded.

« Il y a 10 ans, la démarche de développement durable était loin d'être acquise. Aujourd'hui elle est partagée tant par les élus que par les agents, devenus force de proposition » conclut Robert Esnault. ■



Juin 2012 : élus et services ont invité les associations à prolonger la réflexion pour une démarche collective de développement durable

## CONTACT :

Robert Esnault, conseiller délégué / 02 99 85 13 85 / mairie@ville-mordelles.fr

BRUDED est soutenu par :

